

Agrément des intervenants extérieurs bénévoles



ACTIVITÉ :
CYCLISME
SUR ROUTE



**ACADÉMIE
DE GRENOBLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Ardèche

UNE PROCÉDURE EN 2 TEMPS

1°/ UNE INFORMATION

MODALITÉ DE PARTICIPATION À UNE ACTIVITÉ
PÉDAGOGIQUE

RÔLES ET MISSIONS DE L'ÉCOLE

RÔLES ET RESPONSABILITÉS DE CHACUN

2°/ UNE MISE EN SITUATION « SAVOIR ROULER A VÉLO »

CONDUITE DE GROUPE

MODALITÉ DE PARTICIPATION À UNE ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE ET ÉDUCATIVE

L'INTERVENANT EXTÉRIEUR S'ENGAGE À :

- respecter les valeurs de l'éducation, les règles et principes régissant l'enseignement public, notamment les principes fondamentaux de laïcité, de gratuité et de neutralité, conformément au code de l'éducation,
- respecter le règlement intérieur de l'école et de la structure dans laquelle se déroule l'activité,
- travailler sous la conduite pédagogique d'un professionnel de l'éducation nationale.

**L'EDUCATION NATIONALE VERIFIE SUR LE FIJAISV
L'HONORABILITE DES PARENTS AGREES**

RÉFÉRENCE À LA CIRCULAIRE DES APS DU 6 OCTOBRE 2017

RÔLES ET MISSIONS DE L'ÉCOLE ACTIVITÉS NÉCESSITANT UN ENCADREMENT RENFORCÉ.

- SKI ET ACTIVITÉS EN MILIEU ENNEIGÉ; RANDONNÉE EN MONTAGNE
- ESCALADE ET ACTIVITÉS ASSIMILÉES
- LES ACTIVITÉS AQUATIQUES ET SUBAQUATIQUES
- LES ACTIVITÉS NAUTIQUES AVEC EMBARCATION
- LE TIR À L'ARC
- LE VTT, LE CYCLISME SUR ROUTE
- LES SPORTS ÉQUESTRES
- LA SPÉLÉOLOGIE (CLASSE I ET II UNIQUEMENT).



Ces activités doivent faire l'objet d'une attention particulière, tenant compte de l'âge des enfants et de la nature des activités, tout particulièrement pour les élèves des écoles et classes maternelles ainsi que des sections enfantines.

RÉFÉRENCE À LA CIRCULAIRE DU 6 OCTOBRE 2017

Taux d'encadrement minimum Élèves d'élémentaire

Jusqu'à 12 élèves

**L'enseignant et un intervenant agréé
bénévole (ou un autre enseignant ou un
professionnel qualifié)**

Au-delà de 12 élèves

**Un intervenant agréé bénévole (ou un autre
enseignant ou un professionnel qualifié)
supplémentaire pour 6 élèves**

RÔLES ET MISSIONS DE L'ÉCOLE

DU SAVOIR PÉDALER AU SAVOIR ROULER EN SÉCURITÉ :

❑ SAVOIR ROULER À VÉLO

BLOC 1 SAVOIR PÉDALER

EN MILIEU SÉCURISÉ : PÉDALER, TOURNER, FREINER

BLOC 2 SAVOIR CIRCULER

EN MILIEU SÉCURISÉ : SAVOIR ROULER EN GROUPE, COMMUNIQUER POUR INFORMER LES AUTRES D'UNE VOLONTÉ DE CHANGER DE DIRECTION ET DÉCOUVRIR LES PANNEAUX DU CODE DE LA ROUTE.

BLOC 3 SAVOIR ROULER À VÉLO

SORTIE VÉLO, SUR LA VOIE PUBLIQUE, Y COMPRIS DANS UN ESPACE PARTAGÉ (PISTE OU BANDE CYCLABLE).



RÔLES ET RESPONSABILITÉS DE CHACUN

L'ENSEIGNANT

Il assure la responsabilité pédagogique et organise la sécurité de la sortie.

LES INTERVENANTS BÉNÉVOLES OU RÉMUNÉRÉS AGRÉÉS

Ils prennent en charge le groupe d'élèves que l'enseignant leur confie en respectant les consignes pédagogiques et sécuritaires données par l'enseignant.

Tenue, matériel et devoirs des encadrants

- ▶ **Tenue** : adaptée pour le vélo(cuissard, short ou leggings, chaussures fermées) chasuble fluo, casque(lunettes, mitaines)
- ▶ **Matériel** : liste des élèves avec numéro de téléphone de l'enseignant et des autres adultes, téléphone, trousse de secours, eau , outil multifonctions, carte du parcours, sifflet
- ▶ **Laïcité** : devoir de stricte neutralité et de respect des principes de la **laïcité** (ne pas faire état de ses convictions politiques ou religieuses, par ses propos, son comportement ou le port de signes religieux)

LE FONCTIONNEMENT SUR LA ROUTE

L'INTERVENANT :

Anticipe les dangers

Régule le groupe:

- adapte la vitesse du groupe
- Fait stopper le groupe si nécessaire
- S'assure qu'il peut engager le groupe sur la route

Donne des consignes claires aux élèves:

- Rouler par 6 maximum en file indienne avec un vélo d'écart entre chaque élève sur le plat
- En descente, s'espacer davantage
- Au stop ou au feu rouge, fait placer les élèves par 3 côte à côte et leur donne le signal de départ
- A un rond point ou à une priorité, indique si nécessaire aux élèves s'ils peuvent s'engager

Place de l'intervenant

- ▶ Sur le plat :
 - En général derrière le groupe de 6 élèves
 - De temps en temps au milieu du groupe
 - Se porte à l'avant pour anticiper une intersection
- ▶ En descente : **obligatoirement** devant pour réguler le déplacement du groupe
- ▶ En montée : chacun choisit son allure, l'adulte veille à ne pas laisser un élève à la traîne en difficulté

quelques situations en photos et en vidéos

- ▶ **Photos** : Rouler en file indienne, place de l'intervenant sur le plat en montée en descente, les carrefours, les arrêts
- ▶ Vidéos : rouler en file indienne, l'adulte derrière, les bas-côtés, en descente on s'espace davantage, à 3 au stop, priorités, ronds-points
- ▶ Vidéos : ce qu'il ne faut pas faire!